

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 19

MONTREAL, LE MARDI 25 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Boom à Beyrouth

Les capitaux reprennent petit à petit le chemin du Liban

Antoine Char

La dépêche de Reuter datée du 17 janvier avait de quoi étonner: «De plus en plus confiants dans le gouvernement du premier ministre Rafiq al-Hariri, les investisseurs injectent des milliards de dollars au Liban». Terre de sang et de larmes, le Liban va-t-il redevenir le pays du lait et du miel?

Soustrait aux phares brûlants de l'actualité depuis la fin de la guerre civile en 1990-91, le Liban ramasse péniblement ses pierres pour se reconstruire. Mais il lui faudra pas moins de 14 milliards\$ US afin de se «refaire une beauté» et malgré toute la bonne volonté de ses expatriés — qui retournent par milliers, y compris ceux de Montréal —, des banques occidentales et arabes, les dollars ne sont toujours pas massivement au rendez-vous.

Pourquoi en serait-il autrement? La tranquillité actuelle du Liban n'est en effet pas suffisante pour attirer les capitaux. A preuve, les promesses d'investissements de la communauté internationale ne dépassent pas le dixième des besoins de reconstruction. Dernièrement cependant, la Banque Mondiale a finalement promis 175 millions\$ US et l'Etat libanais prépare une émission d'obligations en Europe d'un montant de 300 millions\$ US qui devrait être bien reçue puisque sa dette extérieure ne dépasse pas cette somme.

En attendant, ironiquement le pays des cèdres est plus mal en point économiquement qu'au plus fort de sa guerre civile qui en quinze ans a fait, estime-t-on, 100 000 morts.

La vie quotidienne est marquée par des pénuries d'eau et d'électricité et tous les problèmes posés par la reconstruction. Ruinés par la crise économique persistante qui commence à avoir raison de la volonté des plus endurcis, les quatre millions de Libanais de l'intérieur se demandent en fait si leur pays occupé par les Syriens et les Israéliens n'est pas mort à jamais.

Les plus pessimistes semblent être les chrétiens qui fuient le pays. Majoritaires il y a à peine une génération, ils ne seraient plus, selon diverses estimations, que 38% de la population.

L'absence d'un visa et le manque d'argent sont les seules raisons qui contraignent la plupart des Libanais à ne pas émigrer.

Seule la paix dans la région remettra vraiment le Liban sur les rails

L'espoir n'est pourtant pas tout à fait enterré et les Libanais refusent, malgré tout, de s'enfermer dans leur tombe. Ces 15 derniers mois, selon Raymond Audi, de l'Association des banquiers libanais, les transferts nets de fonds en provenance de l'étranger ont atteint 6,5 milliards\$ US et 3 milliards\$ US en investissements privés.

Bombardé par les Libanais, les Palestiniens, les Syriens, les Américains et les Israéliens, Beyrouth retrouve ainsi jour après jour ses grands airs d'antan qui faisaient de lui le «Paris du Moyen-Orient».

Vingt mille investisseurs libanais et étrangers (saoudiens surtout) viennent d'injecter un milliard dans la société foncière «Solidere» qui vise à rebâtir le centre-ville. A lui seul, le premier ministre Hariri (un milliardaire ayant fait fortune en Arabie saoudite et qui se trouve actuellement à Londres pour obtenir des crédits britanniques) a mis près de deux cents millions dans ce projet architectural de 160 hectares qui, selon certains, est inadéquat au tissu urbain de l'ancien Beyrouth dont les tréfonds regorgent de vestiges millénaires qui font saliver les archéologues du monde entier.

Si c'est surtout le secteur privé qui est à la tête des opérations de reconstruction, l'Etat, qui n'est pas encore totalement restructuré, pourrait fort bien le temps venu mettre la main à la pâte avec ses 4 milliards\$ US de réserves d'or.

Les banques, elles, seraient sur le point de récupérer une partie des 10 milliards US ayant déserté leurs coffres dans les années quatre-vingt. Autre signe d'espoir, et non des moindres: le recyclage de l'argent de la guerre. Tous ceux qui se sont enrichis pendant le conflit fratricide recyclent de plus en plus leur butin à mesure que la paix prend racine. Cette reconversion touche surtout l'immobilier, les banques et les télécommunications. Dans ces trois secteurs, c'est un véritable boom que connaît Beyrouth.

Ce n'est donc pas le seul manque de ressources qui explique la timide reconstruction du Liban. Ce pays, qui n'a pas de pétrole contrairement au Koweït dévasté par la Guerre du Golfe mais qui se reconstruit à la vitesse d'un missile Scud, n'est une priorité pour personne. Sur la longue liste des pays à construire ou reconstruire, il doit certainement arriver le dernier.

Sans compter que l'accord israélo-palestinien du 13 septembre dernier à Washington n'est pas une très bonne nouvelle, à court terme, pour le Liban: la communauté internationale est actuellement plus soucieuse de ramasser des fonds pour Gaza et Jéricho que pour Beyrouth.

Dépossédés de leur pays, les Libanais — chrétiens et musulmans — savent fort bien qu'ils vivent dans le laboratoire des déchirements moyen-orientaux et que seule la paix régionale leur permettra enfin d'avoir un pays aux mille et un chantiers.

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B6	Avenir.....B1
Annonces classées...B5	Le Monde.....A5
Avis publics.....B4	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés.....B2
Économie.....B2	Politique.....A4
Éditorial.....A6	Les Sports.....B5



Météo
Ciel variable
Max. -16
Détails en B4

CULTURE

Une magistrale relecture des Bas-Fonds

PAGE B 8



LE MONDE

Paris et Washington affichent leur différent sur la Bosnie

PAGE A 5



PIERRE BOURGAULT

Faut-il démanteler André Ouellet?

PAGE A 8

De la fumée sans taxes



PHOTO JACQUES NADEAU

La foule qui s'est précipitée hier à Saint-Eustache pour acheter des cigarettes de contrebande en a eu pour son argent, comme le démontrent ici quelques acheteurs heureux. La police a été discrète mais se trouvait tout de même sur les lieux. Toute poursuite n'est pas exclue.

Le marché noir sort de l'ombre

La révolte de Saint-Eustache pourrait forcer Québec à agir plus vite

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Au moins 1000 personnes ont participé, hier, à Saint-Eustache, à sortir la contrebande de cigarettes au grand jour, banalisant ainsi la désobéissance civile.

«Notre but c'est de prouver que l'illégalité ça se fait en plein air de façon aussi ostensible qu'actuellement et qu'il n'y a personne qui nous empêche de le faire», a commenté Guy Bélisle, conseiller juridique du Mouvement d'abolition des taxes réservées aux cigarettes (MATRAC).

Et bien que l'opération illégale orchestrée par le MATRAC ait remporté un franc succès sur le plan des ventes (plus de 1000 cartouches), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) n'écarte pas la possibilité d'entreprendre des poursuites judiciaires. «Nous avons reçu une plainte officielle à la GRC, ce qui entraîne automatiquement une enquête», a confirmé Claude Lessard, agent de liaison au détachement de Saint-Jérôme de la GRC. «Si les preuves

sont suffisantes, elle portera des accusations», a souligné à Ottawa le solliciteur général, Herb Gray.

«Quand on voit des regroupements de commerçants qui décident de braver la loi... on n'a pas vu cela souvent au Québec ou ailleurs. Ça semble annoncer des choses inquiétantes et c'est de nature à encourager une nouvelle culture qu'il ne faudrait pas voir s'implanter au Canada et au Québec, une culture où c'est admis de tromper l'Etat... C'est contagieux. C'est extrêmement malsain», a affirmé le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

De son côté, le ministre provincial des Finances, André Bourbeau, a discuté, en fin de journée, de solutions à envisager avec quatre représentants des commerçants qui réclament un coup de hache draconien dans les taxes imposées sur le tabac.

La délégation est ressortie de la réunion fort encouragée. «On a carrément discuté de l'abolition, ou à tout le

VOIR PAGE A 8: MARCHÉ

UBI lance l'autoroute des branchés

Une foule d'opérations se feront à partir d'un terminal unique

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Vidéotron a dévoilé, hier, son autoroute électronique, un Big Brother convivial appelé UBI auquel seront branchés 1,5 million de foyers à Québec et à Montréal d'ici l'an 2000 et qui coûtera à terme 750 millions\$.

Autour de Vidéotron, le consortium UBI, un sigle qui signifie universalité, bidirectionnalité et interactivité, réunit Hydro-Québec, la Banque Nationale, Loto-Québec, la Société canadienne des postes et The-Hearst Corporation, le légendaire géant des médias américains.

Dès le printemps 1995, 34 000 foyers du Saguenay, tous les clients de Vidéotron de la région, recevront un terminal pleinement interactif — une version améliorée de l'actuel terminal Videoway —, une imprimante et, éventuellement, une carte à mémoire.

Les branchés d'UBI pourront effectuer des transactions bancaires, payer leur compte d'électricité, visionner des films à la carte, commander pizza, poulet ou chinois, acheter des billets de loterie et de théâtre, consulter les Pages jaunes et suivre des cours. Ils recevront de la «publicité ciblée», gracieuseté de Postes Canada, et des circulaires électroniques dont les coupons-rabais sortiront de leur imprimante. Enfin, ces familles pourront aussi re-

VOIR PAGE A 8: AUTOROUTE

Yves Navarre se donne la mort

L'écrivain, prix Goncourt, avait collaboré au DEVOIR

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'écrivain Yves Navarre, dont les lecteurs du DEVOIR ont pu lire le carnet de septembre 90 à septembre 91, s'est donné la mort, hier à Paris, en absorbant des médicaments. Il a laissé des lettres, où il explique son geste. Yves Navarre avait 53 ans.

Prix Goncourt en 1980 pour *Le Jardin d'acclimatation*, Yves Navarre a écrit une œuvre abondante (27 romans et une douzaine de courtes pièces de théâtre) dans laquelle des personnages — pour la plupart homosexuels — réclament une attention pressante au-delà des convenances, comme un monde où le désir de vivre dépasserait le simple goût de vivre dans une incessante quête d'amour insatiable et pourtant urgent. Cette œuvre, qui voulait secouer «le confort délabré des familles contemporaines», a donné des romans assez forts comme *Les Loukoums*, *Le coeur qui cogne*, *Kurwenal*, que



VOIR PAGE A 8: NAVARRE

Les enfants esclaves de Bangkok

En Thaïlande, Marie-France Botte a passé quatre ans dans l'enfer de la prostitution infantile. Elle raconte cette dure expérience dans un livre qu'elle vient de publier avec Jean-Paul Mari, journaliste au *Nowel Observateur*. Sylviane Tramier l'a rencontrée.

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

À Montréal, on soigne les «crocodiles». C'est pour cette raison que Marie-France Botte, qui vient de publier un livre sur la prostitution infantile en Asie, est de passage ici cette semaine: pour revoir les médecins de l'Institut Pinel, où l'on accueille et l'on traite des pédophiles et des violeurs condamnés à de lourdes peines de prison.

Les «crocodiles», c'est le nom que les enfants de Bangkok donnent à ces touristes, souvent occidentaux, qui les achètent, pour passer une nuit ou quelques heures avec eux dans les bordels de la ville. Les relations sexuelles entre des adultes

et des enfants de moins de 12 ans sont réprimés par le Code pénal en Occident. Alors, la peur de la prison pousse les pédophiles occidentaux vers les bordels de l'Asie, où les gouvernements commencent tout juste à prendre des mesures pour mettre fin à l'enfer de la prostitution infantile.

Dans *Le prix d'un enfant*, publié chez Robert Laffont, Marie-France Botte, jeune assistante sociale belge, décrit l'enquête qu'elle a menée durant quatre ans en Thaïlande sur la piste des réseaux de prostitution infantile. C'est une petite femme, blonde et jolie — et passablement en colère — qui parle: «On m'a reproché de mener



Jeunes filles dans un bordel de Bangkok.

VOIR PAGE A 8: ENFANTS

LE DEVOIR

MONTREAL

CIRANO: un nouveau centre de recherche pour Montréal

Québec lui verse une subvention de 5,7 millions

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Un tout nouveau centre de recherche aura pignon sur rue dans le centre-ville de Montréal: CIRANO, le «Centre universitaire de recherche en analyse des organisations», qui vient d'être créé par six établissements universitaires et quatre grandes entreprises.

Le centre entend développer l'analyse scientifique des organisations et contribuer concrètement à l'accroissement de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises québécoises.

CIRANO dispose pour ce faire d'une subvention annuelle de 5,7 millions de dollars du ministère de l'Enseignement supérieur pour les cinq prochaines années, et il entend devenir un centre de calibre international. Le centre, qui sera officiellement inauguré aujourd'hui par le ministre Gérard Tremblay, est dirigé par Robert Lacroix, ancien doyen de la faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal, qui a quitté son poste à l'université pour œuvrer à ce projet.

CIRANO met en présence l'École des Hautes Études Commerciales, l'École Polytechnique, l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université McGill et l'UQAM, ainsi que Bell Québec, la Caisse de dépôt et de placement, Hydro-Québec et le Groupe La Laurentienne.

Les entreprises s'engagent à soutenir financièrement le centre et à s'impliquer dans la réalisation de projets de recherche et de transfert. Les établissements universitaires s'engagent de leur côté à recruter, dans les domaines d'expertise de CIRANO, 17 professeurs réguliers d'ici cinq ans.

En fait, dans cinq ans CIRANO prévoit employer plus de 125 personnes, dont 50 professeurs-chercheurs réguliers, associés et invités, et quelque 50 étudiants de maîtrise et de doctorat.

Le centre espère réaliser un meilleur transfert de connaissances du milieu universitaire au secteur privé, et une meilleure collaboration entre les deux secteurs.

Parmi les premiers programmes de recherche mis sur pied cette année, on entend étudier les organisations et les marchés du travail, en menant des recherches sur les meilleures façons de garantir au Québec une main-d'œuvre hautement qualifiée.

On veut aussi étudier l'effet réel des mesures incitatives sur le niveau et la qualité de la production des travailleurs, et on veut analyser l'effet réel des multiples réglementations sur l'efficacité des entreprises.

CIRANO mettra également sur pied des recherches sur l'évaluation des risques financiers pour les entreprises, sur l'analyse des prises de décisions dans une entreprise, sur les facteurs qui déterminent la taille des organisations, et ainsi de suite.

Pour avoir porté l'uniforme plutôt que le jeans

Cinq policiers semoncés par l'exécutif de leur syndicat

LE DEVOIR

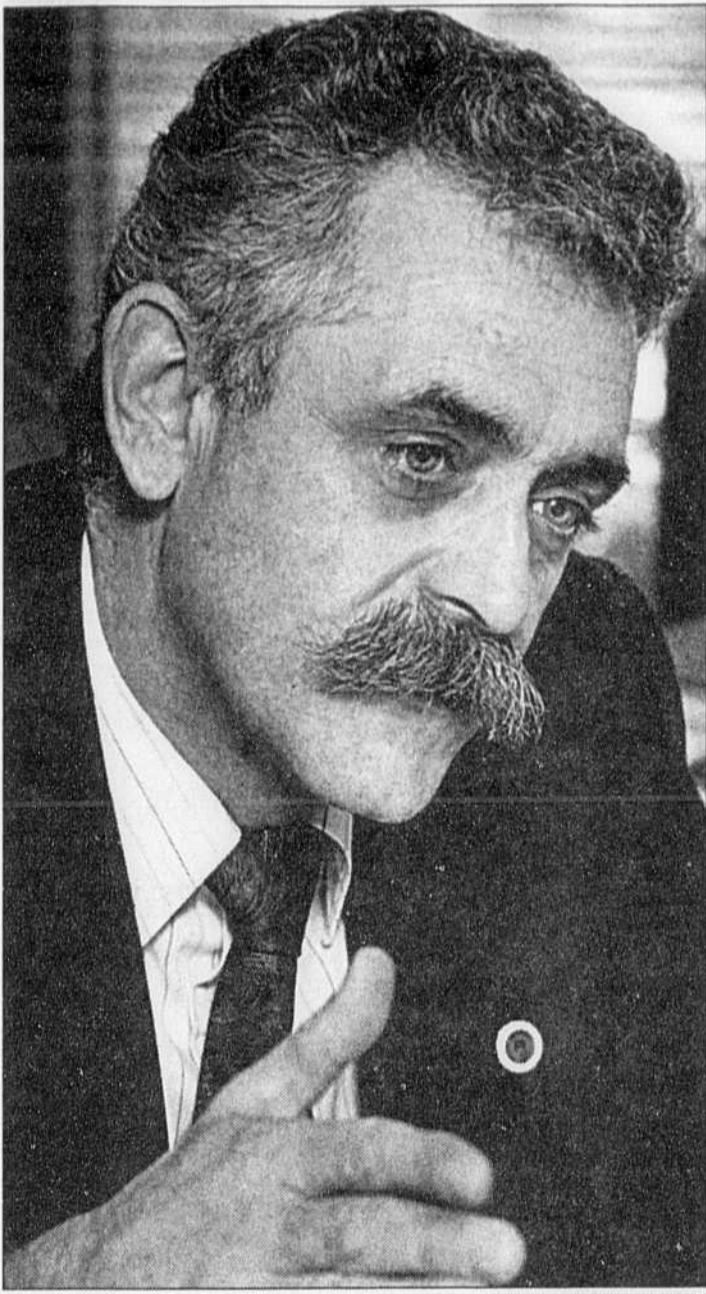


PHOTO JACQUES NADEAU

«Quand les joueurs du Canadien visitent un hôpital, est-ce qu'ils apportent tout leur équipement?» s'est justifié le président de la Fraternité, Yves Prud'Homme, que l'intérêt porté par les médias à cette affaire a visiblement agacé.

Pour avoir osé porter l'uniforme en dépit d'un mot d'ordre syndical, cinq policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont dû s'expliquer hier devant le comité exécutif de la Fraternité des policiers.

Le président de la Fraternité des policiers, Yves Prud'Homme, a cependant carrément refusé de livrer le résultat de la rencontre, estimant qu'il s'agissait d'une «affaire interne» et s'indignant de la curiosité des médias.

Le 19 décembre dernier, cinq policiers du poste 25 avaient revêtu leur uniforme pour participer à une fête des jeunes bénéficiaires à l'Hôpital pour enfants de Montréal, une célébration à laquelle ils sont associés depuis une quinzaine d'années.

Des collègues présents sur place les avaient alors dénoncés pour ne pas avoir respecté le mot d'ordre syndical de port des jeans, un geste de protestation contre la loi 102 et ses incidences sur la rémunération des policiers.

Pour la plupart des enfants, un policier, c'est un policier... avec son uniforme et tous ses attributs, expliquait-on hier dans le milieu hospitalier.

À l'évidence, Yves Prud'Homme ne le voit pas du tout de cette manière. «Voyons donc, a-t-il déclaré au DEVOIR, quand les joueurs du Canadien visitent un hôpital, est-ce qu'ils apportent tout leur équipement?»

Lors de la visite de l'hôpital, des policiers s'étaient adressés à la Fraternité pour obtenir la «permission» de revêtir leur uniforme complet, mais «on n'en voyait pas la pertinence», explique M. Prud'Homme.

La Fraternité des policiers a pourtant elle-même suspendu sa propre directive de protestation lors de l'assermentation du nouveau directeur du service de police de la CUM. «Pour montrer notre bonne foi», ajoute le président de la Fraternité, qui laisse entendre que dans une telle situation les actions doivent être collectives sans souffrir de contestation.

Yves Prud'Homme a par ailleurs indiqué qu'il ne s'offusquait pas des demandes des policiers suspendus dans l'affaire Barnabé qui se sont adressés à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) pour obtenir des prestations dans l'attente d'une décision finale.

Administration de la STL

La pointe de l'iceberg?

Le Mouvement anti-taxes de Laval pourrait demander à la Commission municipale du Québec de faire enquête

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

À la suite de nouvelles révélations sur les dépenses de cadres de la Société de transport de Laval (STL), le Mouvement anti-taxes de Laval examinera notamment la pertinence de requérir une enquête de la Commission municipale du Québec (CMQ).

C'est ce qu'a indiqué hier au DEVOIR le président du Mouvement, le notaire André Turgeon, au lendemain de la publication par *La Presse* d'informations sur trois gestionnaires de la STL qui ont obtenu des remboursements de 160 000\$ au cours des années 1990, 1991 et 1992.

L'ancien directeur général par intérim et conseiller de la STL, M. Luc Poliquin, un autre ancien directeur général, M. Richard Courey, et l'ancien directeur des relations avec la clientèle et actuel conseiller externe en communications, M. Pierre Desjardins, ont ainsi obtenu des remboursements respectifs de 75 500\$, 48 600\$ et 36 300\$ pour des dépenses de golf, repas, boisson, hôtel, transport, contraventions, cigarettes, etc.

«Nous avons raison de gratter l'administration de la STL, commentait hier Me Turgeon. On présume que c'est la pointe de l'iceberg. Il s'agit d'argent pris dans les poches des contribuables, mais les autorités ne bougent pas. C'est la lutte de David contre Goliath, entre des bénévoles et un organisme qui peut s'abriter derrière la Loi d'accès à l'information.»

Devant le peu d'empressément à agir du ministre Claude Ryan et des services policiers qui ne veulent publiquement confirmer l'existence d'une enquête, Me Turgeon se demandait tout haut hier si la CMQ ne pourrait pas faire toute la lumière sur la STL.

En vertu de la loi, celle-ci peut «de

sa propre initiative» faire enquête sur l'administration financière d'une municipalité.

De leur côté, les cadres impliqués ont réaffirmé hier que toutes les dépenses étaient justifiées et avaient été autorisées par la STL.

Maintenant associé de Promédia qui est chargée des relations publiques de la STL, de Laval, de son maire et de son parti, M. Pierre Desjardins soutenait à décharge qu'à l'époque il «ramassait les factures de tout le monde» lors de certaines réunions.

Bien qu'il juge ces dépenses «définitivement exagérées et tout à fait inacceptables», le président de la STL et conseiller municipal, M. Jean-Jacques Beldi, soulignait au DEVOIR la nécessité de tenir compte de la culture de l'entreprise à l'époque: «une culture des années de vaches grasses».

Depuis, les directives ont été resserrées et la STL aura bientôt un code d'éthique.

Il n'entend pas pour l'heure tenter de récupérer les sommes, à moins que les vérifications du trésorier de la STL indiquent que «ça dépasse les bornes».

Un porte-parole du maire Gilles Vaillancourt a rappelé que «l'administration a pleinement confiance envers les nouveaux président et directeur général de la STL.»

Pour le chef d'Option-Laval, M. Jean Rizzuto, tout indique que «le maire avait perdu tout contrôle sur cette société au cours des dernières années.»

Il rappelle que le nouveau président de la STL était en poste depuis 1991 et que quatre autres conseillers municipaux y étaient à la STL.

Son parti prône toujours l'intégration de la STL à l'administration de la Ville pour réduire et les taxes, et «les tarifs qui sont parmi les plus élevés au Canada.»

Un hélicoptère des Forces armées attaqué à Kanesatake

«Il n'y a pas eu d'incident», dit Jean Chrétien

L'opposition veut savoir si les Mohawks ont en leur possession du matériel militaire

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Des Mohawks de Kanesatake auraient-ils en leur possession du matériel appartenant aux Forces armées canadiennes?

La question a été soulevée, hier à Ottawa, trois jours après les «incidents» qui ont vu un hélicoptère de l'escouade de recherche et sauvetage de la Défense nationale être la cible de tirs d'armes à feu au-dessus du territoire autochtone. L'appareil avait été déposé sur les lieux en réponse à un signal d'urgence capté plus tôt vendredi par un avion de l'armée.

Jusqu'à maintenant, la provenance du signal d'alarme est restée inconnue. Une enquête de la Sécurité du Québec a été instituée pour faire la lumière, mais un fait demeure troublant: comme l'a laissé entendre hier le ministre de la Défense David Collenette, le signal électronique en était un que seule une pièce d'équipement de la Défense nationale — «peut-être un avion, peut-être un camion», a-t-il suggéré — pouvait émettre.

L'armée aurait-elle donc laissé de ses équipe-

ments sur place après la crise d'Oka, à l'été 1990? «Je ne sais pas. C'est ce que nous aimerions savoir. C'est la raison de l'enquête», a répondu le ministre.

Quoi qu'il en soit, les affirmations faites à la caméra par des Mohawks voulant qu'ils aient tiré vendredi dernier sur un hélicoptère des Forces armées canadiennes n'ont pas suffi à convaincre le gouvernement fédéral que ça a effectivement été le cas.

Le premier ministre Jean Chrétien et son ministre de la Défense ont tour à tour dit douter que des autochtones aient ouvert le feu sur l'hélicoptère de sauvetage de l'armée qui avait été mandaté d'urgence à Kanesatake.

«Il n'y a pas eu d'incident», a déclaré M. Chrétien lorsque interpellé aux Communes par le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, sur la question de la contrebande des armes à feu.

«Il y a des gens qui ont prétendu avoir tiré des coups de fusil, mais il n'y a aucun indice qu'il y en avait eu. S'ils avaient tiré sur un hélicoptère, si ça n'avait pas été un tire-roches, ça aurait laissé

des marques. Or il n'y en avait pas», a dit le premier ministre, selon qui «l'armée canadienne a agi dans ce dossier comme elle devait agir».

Au sortir des Communes, le ministre Collette a pour sa part indiqué qu'il n'y avait pas de balles (impliquées) dans l'incident. Ce n'est pas à moi d'expliquer les actions des Mohawks. Ce sont eux qui ont dit avoir tiré.»

L'affaire a commencé vendredi matin lorsqu'un avion Hercules des Forces armées, survolant le secteur d'Oka-Kanesatake, a capté un signal d'urgence provenant normalement d'un appareil en détresse. Un hélicoptère Labrador, clairement identifié aux couleurs de l'escouade de recherche et sauvetage, a alors été dépêché sur les lieux. Ayant atterri, le pilote a vu un petit groupe de Mohawks se précipiter vers lui et l'enjoindre de quitter immédiatement le territoire après l'avoir informé de ce que des coups de feu avaient été tirés sur la carlingue de l'appareil. Le pilote a aussitôt obéi aux ordres.

Plus tard, même le chef du Conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, a confirmé les tirs. D'autres Mohawks l'ont aussi fait devant des ca-

méras de télévision.

Les événements de vendredi relancent par ailleurs la question ultra-délicate de l'intervention des forces policières et militaires dans les réserves autochtones, un sujet sur lequel M. Collette, pressé de questions par les journalistes, a paru sur la défensive.

Interrogé à savoir s'il y avait d'autres endroits au pays où les Forces armées n'avaient pas le droit de se rendre, le ministre a indiqué que c'était là «une question constitutionnelle pour le premier ministre. À mon avis, les Forces armées canadiennes ont le droit de protéger les Canadiens n'importe où.»

Mais, devait-il concéder, «les soldats ont peur». Ceux qui se sont rendus à Kanesatake «ne sont pas des soldats engagés pour des opérations militaires, mais pour la recherche et le sauvetage».

On lui a ensuite demandé s'il ne trouvait pas étrange que des gens, au Canada, tirent sur l'armée canadienne et que le gouvernement fasse comme si de rien n'était. «Non», a-t-il sèchement répondu.

Stoppez les presses. Les concessionnaires ACURA offrent présentement des prix de location-bail très intéressants.

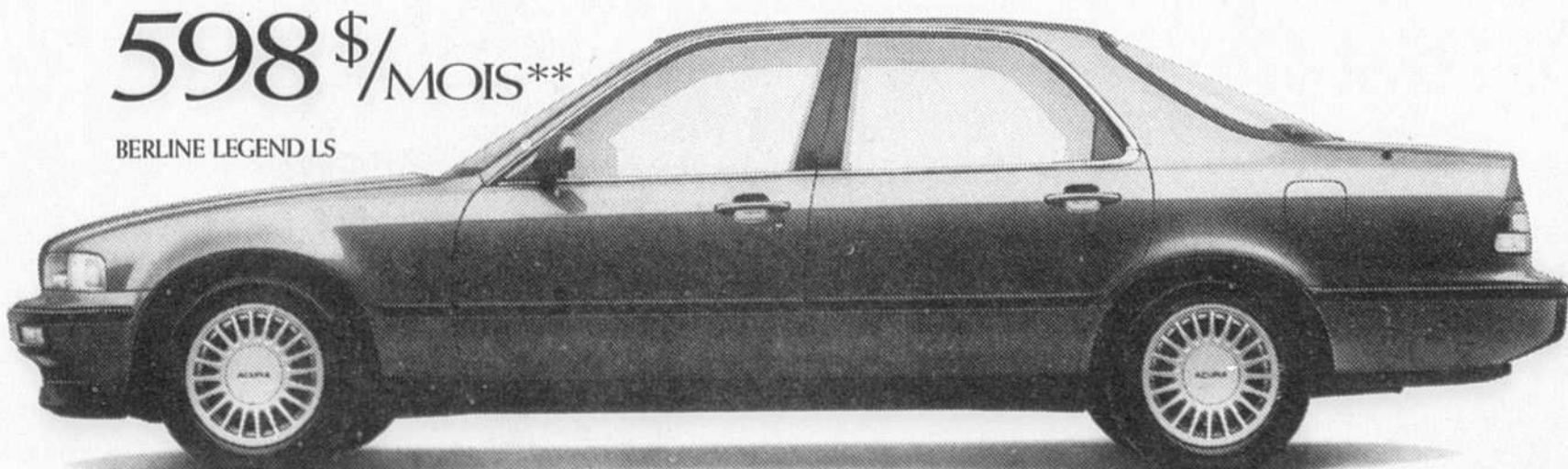
Posséder une Legend ou une Vigor n'aura jamais été aussi facile. Cette offre est toutefois en vigueur pour un temps

limité seulement. Rendez donc visite dès maintenant à votre concessionnaire Acura, avant que ces prix ne deviennent... de vieilles nouvelles.

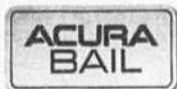


598 \$/MOIS**

BERLINE LEGEND LS



**Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 598 \$ (coût total de 28 704 \$), pour le modèle Legend LS 1993 représenté avec boîte automatique (Modèle KA767P). Un acompte de 6 000 \$ et l'équivalent d'environ un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant prédéterminé. Le tarif de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



ACURA RIVE-SUD
820, boul. Taschereau,
Greenfield Park
Tél.: 443-6555

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.,
Anjou
Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.,
Montréal
Tél.: 340-1344

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean N.,
Dollard-des-Ormeaux
Tél.: 696-2991

PRESTIGE ACURA
3700, Autoroute 440, O.,
Laval
Tél.: 745-1234

ACURA PLUS
255, boul. Seigneurie,
Blainville
Tél.: 435-4455

LE DEVOIR

POLITIQUE

Visite de Jean-Bertrand Aristide au Canada

Pour des sanctions «totales, universelles et obligatoires» contre les militaires haïtiens

Ottawa promet de tout mettre en oeuvre pour qu'une résolution soit adoptée au Conseil de sécurité de l'ONU

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement du Canada mettra tout en oeuvre pour que le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution visant l'imposition de sanctions «totales, universelles et obligatoires» contre Haïti actuellement sous domination militaire.

C'est ce qu'a annoncé, hier à Ottawa, le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, au terme d'une rencontre avec le président d'Haïti en exil Jean-Bertrand Aristide.

«Nous recherchons une résolution qui s'adresserait à tous les pays membres des Nations unies», a déclaré M. Ouellet, qui s'est dit confiant que le groupe des «quatre amis» d'Haïti — Canada, États-Unis, France, Venezuela — parviendrait rapidement à s'entendre sur le libellé d'une proposition à soumettre au Conseil de sécurité.

Des discussions entre les quatre et les dirigeants onusiens se déroulaient d'ailleurs déjà, hier, au siège de l'ONU à New York, en vue de présenter dans les meilleurs délais une résolution, qui pourrait — espère le Canada — reprendre mot à mot le texte déjà approuvé par l'Organisation des États américains (OEA).

On veut ainsi forcer la main des militaires, menés par le général Raoul Cédras, et permettre au plus tôt, conformément à l'entente de Governor's Island, le retour du père Aristide dans son pays. «Nous croyons, a dit le ministre, qu'une majorité écrasante d'Haïtiens souhaitent le retour du père Aristide. Les vues d'une poignée de militaires ne devraient pas prévaloir.»

Selon M. Ouellet, «le temps est venu» d'envoyer «un signal clair que le monde ne peut rester inactif en face de ce qui se passe en Haïti. Nous croyons que cette démarche précipitera le règlement de la crise qui perdure.»

Le père Aristide, 40 ans, élu démocratiquement avec 67% des suffrages en décembre 1990, a été renversé par un coup d'État militaire en septembre 1991 et forcé de s'expatrier. Il était hier à Ottawa en lever de rideau d'une tournée de quatre jours au Canada. En plus de M. Ouellet, il a notamment rencontré le premier ministre Jean Chrétien et le chef de l'opposition Lucien Bouchard. Il sera à Montréal aujourd'hui.

Le président en exil est lui-même partisan de sanctions complètes contre son pays. En octobre dernier, il avait appelé l'ONU à agir en ce sens après que des contingents de maintien de la paix aient été empêchés d'entrer au pays malgré une entente préalable avec les autorités militaires.

Haïti vit actuellement sous le coup d'un embargo partiel qui touche le pétrole et les armements. Et bien qu'il soit conscient que des sanctions élargies puissent faire mal aux démunis de son pays, le plus pauvre de l'hémisphère occidentale, M. Aristide a réitéré son appui à des méthodes draconiennes.

«Plus on ira vers l'application de sanctions totales, moins le peuple haïtien souffrira. Car l'embargo est perçu par le peuple haïtien comme une arme à deux tran-

chants. Dans la mesure où les sanctions sont appliquées en partie ou à peine, on en souffrira davantage. On souhaite que ça soit décisif», a-t-il dit.

M. Aristide, qui n'hésite pas à parler de «génocide» dans le cas de son peuple, a rappelé que pas moins de 4000 personnes avaient été tuées en Haïti au cours des 28 mois depuis son départ. Il a qualifié sa rencontre avec les autorités canadiennes de «faisceau de lumière sur le chemin du retour».

«Nous marchons ensemble. Il y a plus de 6 millions d'Haïtiens avec une armée de 7000 hommes, une armée captive de son propre leadership qui utilise les armes contre l'armée et contre le peuple», a-t-il noté.

Si des sanctions totales risquent d'être douloureuses, Ottawa a en revanche fait savoir hier qu'il injecterait jusqu'à 11 nouveaux millions\$ dans ses programmes d'aide bilatéraux Haïti-Canada, appuyant ainsi le travail fait sur le terrain par des organismes non gouvernementaux.

M. Ouellet a précisé que le Canada prêterait assistance dans trois domaines: denrées alimentaires, médicaments et respect des droits de la personne.



Le premier ministre Jean Chrétien a rencontré le président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide.

Jag Bhaduria fait ses excuses

Chrétien satisfait; le député ne sera pas exclu du caucus

MANON CORNELIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Même s'il a déjà souhaité dans une lettre que des dirigeants de la Commission scolaire de Toronto subissent le même sort que les victimes de Marc Lépine, le député Jag Bhaduria ne sera pas exclu du caucus libéral car le premier ministre Jean Chrétien est satisfait de ses excuses.

«Le député en question a offert ses excuses à la population et la règle normale de cette Chambre, lorsqu'un député s'excuse pour avoir fait une erreur, est qu'on accepte ses excuses», a déclaré M. Chrétien lors de la période des questions.

Le député de Markham-Whitchurch-Stouffville s'est excusé hier matin à la Chambre des communes en expliquant que la lettre avait été écrite «à un moment très difficile de ma vie alors que j'étais soumis à un stress épouvantable, tant au niveau de ma carrière que de ma vie familiale».

Le 15 décembre 1989, neuf jours après la mort de 14 étudiantes de la Polytechnique aux mains de Marc Lépine, M. Bhaduria a envoyé une lettre inquiétante aux dirigeants de



Le député libéral Jag Bhaduria.

la commission scolaire où il enseignait la physique.

Soutenant être victime de discrimination, il avait écrit à ses supérieurs qu'il regrettrait que le massacre ait eu lieu à Montréal plutôt qu'au siège social de la commission.

«J'aurais souhaité que Lépine vous aligne, vous, vos amis les supérieurs (noms) et autres

conspirateurs, le long d'un mur et vous tire tous. Cela aurait été la journée la plus satisfaisante de ma vie», indiquait la lettre qui devait mener à son renvoi.

Hier matin, M. Bhaduria qualifiait ces écrits «d'irresponsables». «Mes problèmes personnels ne justifiaient ni n'excusaient les mots que j'ai utilisés et je regrette profondément ce que j'ai fait», a-t-il ajouté.

M. Bhaduria a précisé qu'il s'était excusé par écrit en 1990 et qu'il avait espéré à l'époque que cela mettrait fin «à un triste chapitre» de sa vie.

Il a demandé à ses collègues de lui pardonner et de lui donner une chance de prouver qu'il est un député travaillant et dévoué.

Interrogé immédiatement après, le premier ministre a été catégorique: «C'est suffisant. Il a fait ses excuses.» Il a indiqué que le dossier était clos à ses yeux.

Les bloquistes et les réformistes étaient surpris de ce peu de sévérité.

«Ce qui m'a surpris, c'est que M. Chrétien banalise la situation et parle d'une petite erreur», a déclaré le député du Bloc Gilles Duceppe. A son avis, le chef libéral aurait au moins pu demander à son député de se retirer du caucus.

Les candidats au statut de réfugié auront le droit de travailler pendant le traitement de leur demande

Ottawa (PC) — Les requérants du statut de réfugié auront le droit de travailler au Canada pendant que leur demande est traitée, a déclaré hier le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Sergio Marchi.

Selon le ministre, ce changement de politique permettra d'alléger le fardeau des contribuables et des provinces en cassant le cycle de dépendance à l'égard du bien-être social.

«Livrer les gens à l'aide sociale ne mène nulle part», a signalé le

ministre au cours d'une conférence de presse. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Pour obtenir un permis de travail, les requérants n'auront qu'à remplir une fiche de renseignements personnels, à subir un examen médical et à faire prendre leurs empreintes digitales. Un permis devrait leur être acheminé au bout de trois semaines à deux mois.

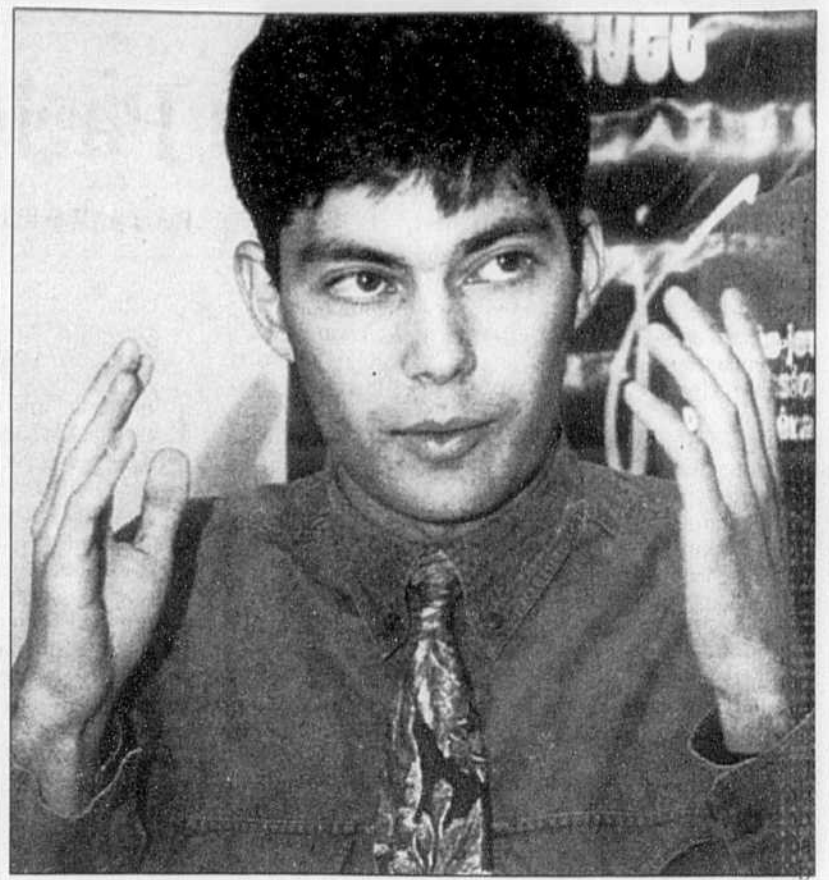
Ces permis seront en vigueur pendant un maximum de neuf mois, ou jusqu'à ce que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

rejette la demande du requérant, a fait savoir le ministre.

Il n'y a aucune restriction quant au type d'emploi sauf pour des considérations médicales.

M. Marchi a bien précisé que le fait d'avoir trouvé un emploi ne favorisera pas la décision de la Commission du statut de réfugié. Il n'y a aucun rapport, a-t-il fait valoir. Environ 50% des demandes sont approuvées, a-t-il précisé.

Environ 14 000 requérants devraient être touchés par cette nouvelle mesure.



La popularité du nouveau Parti Action démocratique du Québec a fondu comme neige au soleil. Mario Dumont tente de ne pas trop s'en inquiéter.

Vous avez dit «confédératisme»?

La «troisième voie» du duo Dumont-Allaire aux prises avec un problème de vocabulaire

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

L'un des leaders du Parti Action démocratique du Québec (PADQ), Mario Dumont, admet que l'utilisation du mot «confédératisme» pour définir l'option constitutionnelle de la troisième voie de Jean Allaire n'est pas bien comprise par la population.

En entrevue au DEVOIR, M. Dumont a dit: «En terme de communication, c'est clair que nous devons utiliser des mots qui vont mieux faire comprendre aux gens notre position... de toute façon la Constitution, ce n'est pas notre priorité.»

«Si le mot n'est pas perçu par la population pour la réalité qu'il doit traduire, c'est possible qu'il ne soit plus utilisé. Mais moi personnellement je n'ai jamais vraiment utilisé ce mot-là. J'ai toujours parlé de souveraineté et d'union économique. Une confédération c'est une union d'États souverains qui gèrent un espace économique commun.»

Il ajoute: «Si le mot (confédératisme) avait été expliqué de long en large, les gens auraient pu comprendre, mais rapidement, comme cela a été fait, la population n'a pas compris ce que ça voulait dire. En ce sens, le mot ne traduit pas d'une manière optimale notre pensée politique.»

Mario Dumont ne nie pas que la confusion du terme puisse être en partie responsable du faible pourcentage des intentions de votes manifesté par les électeurs envers le PADQ dans le dernier sondage du groupe Léger et Léger: «Ça peut avoir joué sur le sondage, c'est possible. Les gens n'ont pas bien saisi ce que le mot représentait.»

A la mi-janvier, la troisième voie

de Jean Allaire n'attirait plus que 7% des intentions de votes des Québécois, contre un peu plus de 17% en décembre. C'est du reste ce score intéressant qui avait poussé, à ce moment, Jean Allaire à se lancer dans l'aventure de la formation d'un nouveau parti politique.

Mais cette baisse de popularité, Mario Dumont l'explique davantage par la discrétion du PADQ au cours des dernières semaines. Actuellement, explique-t-il, le parti consacre ses efforts à bâtir son organisation sur le terrain et nous sommes moins présents dans les médias.

Il souligne que les gens oublient difficilement l'existence du Parti libéral ou du Parti québécois qui sont des formations politiques bien ancrées dans notre culture politique, alors que le problème est complètement différent pour un parti naissant: «Il y a une corrélation directe, dit-il, entre la fréquence de nos apparitions et le taux de nos appuis. Moi, ça ne me stress pas. Je serais extrêmement surpris de voir cette situation se maintenir.»

M. Dumont croit que le PADQ doit continuer à bâtir son organisation sur le terrain sans se laisser distraire par les sondages.

Une conférence de presse était prévue la semaine dernière à Québec, mais finalement elle n'a pas eu lieu faute de substance. Les membres de l'organisation poursuivent leur travail en région pour préparer le premier congrès du parti qui se tiendra les 5 et 6 mars prochains dans la région de Montréal.

D'anciens députés conservateurs seraient prêts à faire le saut avec Jean Allaire et Mario Dumont. C'est le cas, notamment, de l'ex-député de Champlain au fédéral, Michel Champagne.

Réfection des infrastructures

Entente Ottawa-Toronto de plus de 2 milliards

Toronto (PC) — L'Ontario et le gouvernement fédéral ont signé hier un accord en vertu duquel plus de deux milliards de dollars doivent être dépensés en travaux d'infrastructures dans la province au cours des deux prochaines années.

On espère que cet accord, qui vise à accélérer la reprise économique, permettra la création ou le maintien de plus de 20 000 emplois.

Signé en grande pompe à Queen's Park par une brochette de ministres dont le néo-démocrate Frances Lankin et le libéral Art Eggleton, ancien maire de Toronto, l'accord fait de l'Ontario la sixième province à s'entendre avec le nouveau gouvernement libéral de Jean Chrétien au sujet du programme national d'infrastructure, largement publicisé pendant la campagne électorale.

La part d'Ottawa se chiffre à 722 millions\$ — c'est son plus généreux investissement — tandis que le gouvernement provincial et les autorités locales (villes et écoles) doivent chacun fournir le même montant.

Toutefois, de l'aveu même de l'Association des municipalités de l'Ontario, il ne sera pas si facile pour les villes et les établissements scolaires de trouver les fonds nécessaires.

«Certaines municipalités ontariennes devront effectivement envisager

de hausser leurs taxes. Ce n'est pas ce que nous le souhaitons, mais c'est une possibilité», a déclaré hier la présidente de l'AMO, Mme Mabel Dougherty.

De fait, la Communauté urbaine de Toronto envisage de hausser la taxe à la propriété pour financer sa part du projet.

Le président de la CUT Alan Tonks songe à une hausse de 9\$ par année pour chaque propriétaire, ce qui générerait 12 millions\$ par année. Mais il a de l'opposition au sein du conseil.

D'autre part, dans un grand nombre de villes on pense pouvoir trouver l'argent en réalouant des sommes déjà budgétées, comme le fait Ottawa, a précisé hier la présidente de l'AMO.

Les villes pourront aussi faire appel au secteur privé pour trouver de l'argent. En vertu de l'entente Canada-Ontario, le secteur privé peut être impliqué s'il s'entend avec une municipalité.

«L'entente Canada-Ontario laisse beaucoup de pouvoir décisionnel au niveau local», a souligné hier le ministre fédéral de l'Industrie John Manley.

Lors de la cérémonie de signature, la ministre ontarienne Frances Lankin a louangé «l'esprit de collaboration» qui anime le gouvernement fédéral.



Raymond Chrétien a présenté hier ses lettres de créances à Washington.

Oncle Jean

Le nouvel ambassadeur canadien à Washington compte profiter de son accès direct à Jean Chrétien

Washington (PC) — Le nouvel ambassadeur du Canada à Washington Raymond Chrétien entend faire usage de son accès direct à son oncle, le premier ministre Jean Chrétien, pour mieux défendre les intérêts canadiens aux États-Unis.

C'est ce qu'il a déclaré hier aux médias, après avoir présenté une copie de ses lettres de créances à la responsable du protocole du département d'État, Mme Molly Riser. En plus de porter le même nom de famille que le premier ministre, le nouvel ambassadeur ressemble physiquement à Jean Chrétien. Sa voix résonne comme celle de son oncle, et il emploie parfois des expressions fort semblables.

Les journalistes lui ont demandé si ses liens de parenté avec le premier ministre du Canada allaient lui causer des problèmes à Washington. «Absolument pas, a-t-il répondu. Au contraire, je pense qu'ici, c'est un avantage absolument extraordinaire qu'il faut exploiter. Je suis très fier d'être son neveu, et si je peux employer l'accès direct que j'aurai auprès de lui à l'avantage de notre beau et grand pays, je n'hésiterai pas à le faire quand les circonstances le justifieront», a-t-il ajouté.

Le premier ministre Chrétien a nommé son neveu au poste d'ambassadeur aux États-Unis en décembre dernier, et a annoncé du même coup qu'il ramènerait à Ottawa l'ambassadeur John de Chastelain pour lui redonner le poste de chef d'état-major de la défense. M. Raymond Chrétien est un diplomate de carrière qui a notamment été ambassadeur au Mexique et en Belgique. Même si son oncle a souvent accusé l'administration conservatrice de Brian Mulroney d'être trop complaisante envers les Américains, l'ambassadeur Chrétien a affirmé hier qu'il avait l'intention de travailler dans la même veine que ses prédécesseurs à Washington.

EN BREF

ALBERTA: 1000 FONCTIONNAIRES CONGÉDIÉS

Edmonton (PC) — Le gouvernement de l'Alberta remercia cette année 335 de ses fonctionnaires et s'apprête à licencier 700 autres employés de l'État par la suite, a indiqué hier le ministre du Travail, Stockwell Day. «Aucun emploi n'est garanti à vie désormais», a déclaré le ministre, en faisant cette annonce, qui devrait épargner 14 millions\$ au Trésor public. C'est donc dire que d'ici trois ans le gouvernement albertain aura remercié plus d'un millier de ses employés, dans le but de réduire le déficit provincial. Le ministère des Travaux publics, à lui seul, devra effectuer plus de 200 abolitions de postes, le gouvernement albertain ayant sabré dans les programmes de construction, préférant utiliser davantage le secteur privé.

SÉNAT ÉLU: MANNING VEUT SAVOIR

Ottawa (PC) — Il n'y aura pas de sénateurs élus tant que la Constitution ne sera pas changée, a déclaré hier le premier ministre Jean Chrétien. Et nul n'est pressé d'ouvrir ce panier à crabes, a laissé entendre M. Chrétien en refusant une requête présentée par le leader du Reform Party Preston Manning, à savoir qu'une élection soit tenue pour combler un siège qui sera bientôt vacant au Manitoba. «Nous ne pouvons avoir un Sénat... où certains sont nommés et d'autres sont élus», a dit M. Chrétien aux Communions. «Nous respecterons la Constitution. Et, étant donné que la Constitution est la loi fondamentale du pays, je la respecterai à la lettre jusqu'à ce qu'elle soit changée.» M. Manning avait demandé si le gouvernement libéral permettrait la tenue d'une élection pour remplacer Doug Everett, un homme d'affaires de Winnipeg à l'esprit indépendant qui a démissionné la semaine dernière.

